

## Assemblée générale du PROJET ÉDUCATIF LOCAL

Le 28 novembre 2006 à Brest

### « CONCLUSIONS »

#### Intervention d'Allain JOUIS

Adjoint en charge de l'Enfance, de l'Enseignement et du Temps libre de l'enfant

Élu de L'Autre Gauche – Brest Nouvelle Citoyenneté

Mesdames, Messieurs,

Après les discours et la présentation du bilan des actions menées au cours de ces quelques années, l'un des objectifs de la journée était bien sûr de porter une critique sur ce qui s'est fait. Critique constructive. Démarche participative. C'est dans l'air du temps.

L'éducation c'est l'affaire de tous et pas uniquement de l'Éducation nationale ni de ses personnels, qui sont bien sûr essentiels dans la construction de l'individu mais qui ne sont pas exclusifs !

Quelle est notre ambition éducative ? Pourquoi sommes-nous aussi divers pour traiter de cette question qui sera majeure dans les prochains débats électoraux ?

Quelle place pour l'éducation populaire, (l'éducation informelle pour certains en Europe) ?

J'en suis issu, vous en êtes nombreux également ici.

Cette forme particulière de l'éducation n'a pas été citée une seule fois ce matin. J'en suis aussi responsable. Est-ce un sujet tabou ? Si oui, pourquoi ?

Non, c'est peut-être l'avenir ! C'est de cette ambition éducative dont il faut parler !

Cela va à l'encontre de cette nouvelle forme d'éducation que l'on voit affichée dans ou sur les transports en commun ou dans la presse locale : *ACADOMIA*, *COMPLET'EDUC*, etc. La marchandisation de l'éducation dont a parlé le Maire ce matin.

L'ennemi est identifié. Il s'agit bien de ceux qui veulent faire du fric sur le dos de nos concitoyens et bénéficier de réductions d'impôt ! Ce n'est pas ma vision des choses comme beaucoup d'entre vous je l'espère.

Pour moi, c'est faire avec vous tous, acteurs permanents municipaux, associatifs, bénévoles disponibles dans tous les domaines.

Non, le Projet Educatif Local n'est pas une usine et encore moins à gaz. Et s'il y a quelque chose d'explosif ce ne sont certainement pas les ingrédients que vous êtes ! Sauf peut-être avec votre caractère et vos tempéraments actifs que je connais de plus en plus. Mais je m'y identifie !

Pour certains, je pense qu'il y a encore besoins d'éléments d'appropriation et compréhension.

Le PEL est, je le rappelle, une instance de concertation, un réseau d'acteurs, un moyen pour faire progresser la démocratie comme le sont les Conseils Consultatifs de Quartier, pour améliorer les accueils des plus jeunes, pour élever le niveau culturel de tous. Vous en êtes convaincus.

C'est l'avenir de notre société qui est entre vos mains. Ne laissez pas échapper cette avancée. Sans ce réseau d'acteurs, les évolutions éducatives sont impossibles dans notre pays.

L'autre volet devait porter sur les pistes souhaitables de développement pour les prochaines années et principalement pour les deux prochaines. Il va de soi que les partenaires du comité d'orientation et d'évaluation qui se réuniront fin décembre,

apporteront leurs contributions à partir des réflexions d'aujourd'hui. Sauf propositions irraisonnées, utopiques, voire d'un coût exorbitant, nous nous appuyerons bien sûr sur celles-ci.

Je retiens de ce que vient de dire Pascal Bavoux, que je remercie pour sa contribution et d'avoir accepté de faire en quelques minutes une synthèse des échanges :

#### Tout d'abord, **LES ADOLESCENTS** :

- Le développement des actions en direction des adolescents me semble comme vous une piste à analyser de prêt, à travailler. Il y a urgence me semble-t-il.

#### **LA PARTICIPATION DES ENFANTS** :

- Celui de l'implication et de la participation des enfants et des ados eux-mêmes dans l'organisation et le fonctionnement de toutes les fonctions éducatives qu'ils fréquentent. S'interroger et élaborer avec eux des règles de vie collective est un chantier permanent qu'il est indispensable de bâtir et dont ils ont de moins en moins souvent l'occasion de se préoccuper parce que trop souvent orientés vers des activités.

#### **LE SAVOIR VIVRE ENSEMBLE** :

- Il nous faudra en permanence travailler un savoir-vivre ensemble. Et cela ne pourra se construire qu'avec la contribution des nombreux acteurs de la cité.

#### **REGARD SUR LES PUBLICS PRIORITAIRES** :

- Aller au-devant de ceux qui ne pratiquent pas d'activités éducatives et en comprendre la ou les raisons (origine financière, géographique ou culturelle).

#### **LES PROJETS CONCERTÉS SCOLAIRES/ TEMPS LIBRE** :

- Les projets éducatifs construits sur les territoires doivent intégrer les projets d'école et d'établissement. C'est

ensemble que doivent se rechercher les complémentarités. Il n'est pas utopique d'imaginer de regrouper à la fois ce qui se passe au sein de l'école ou du collège et autour de ces établissements. Et pour cela les relations et le partenariat avec les professionnels de l'éducation nationale devront se multiplier.

#### **DÉBAT SUR L'ÉDUCATION** :

- Je pense en effet qu'il est souhaitable que dans le PEL sur la ville ou dans les quartiers soit abordée la réflexion sur l'éducation dans une vision large.

#### **LA MARCHANDISATION DE L'ÉDUCATION** :

- S'intéresser aux conséquences du développement de la marchandisation dans le domaine de l'éducation est très pertinent. C'est le renforcement des inégalités dans ce champ qu'il nous faut analyser.

#### **Quelques réflexions sur des considérations plus générales** :

Il me semble que l'éducation au sens large, ne se développera que si elle s'appuie sur les compétences et les savoir-faire des responsables des **associations d'éducation populaire et de leurs fédérations** (ô combien mises à mal actuellement !). Le secteur associatif est un maillon essentiel de développement de nos politiques locales et de création de liens entre les citoyens.

Outre sa place pour l'organisation et la gestion de services aux enfants et aux familles, **la ville** a un rôle important à tenir dans l'animation de la démarche d'éducation partagée en relation avec les autres institutions. **Mais elle n'est pas la seule** et c'est pourquoi je suis en désaccord avec une partie de la synthèse des interventions de ce matin.

NON, il ne faut pas attendre de la collectivité qu'elle indique des priorités plus précises que des orientations générales qui font sens.

D'une, la collectivité n'est pas seule dans la démarche. Nombreuses sont les institutions qui sont impliquées et je souhaite qu'elles continuent à jouer un rôle encore plus actif. Deux, j'attends pour ce qui me concerne que **ceux qui sont véritablement en prise avec le terrain fassent émerger les priorités.**

Par contre, je suis convaincu que la démarche doit **favoriser une dynamique de rapprochement entre tous les services qui ont à voir avec l'éducation** : du secteur des Sports, au service Action associative et Jeunesse en passant par la Culture, la Santé, le Développement durable, les Nouvelles Technologies, les Solidarités etc. Il faudra initier des logiques de transversalité dans les fonctionnements. Mais il faudra également dépasser la logique de la gestion certes indispensable sur certains aspects par une logique du projet. C'est le rôle du nouveau responsable du pôle *Développement culturel, éducatif et sportif* sous la responsabilité de Jean-Louis JOURDRAIN qui est parmi nous et que je salue.

Notre plus gros souci sera celui des moyens. Nous en avons parlé ce matin.

1 – Le nouveau CONTRAT ENFANCE JEUNESSE imposé par le gouvernement à la CNAF aura des conséquences négatives, difficiles à évaluer à ce jour mais se chiffrant vraisemblablement à plusieurs centaines de milliers d'euros de perte pour notre ville. Il risque de remettre en cause certains de nos projets pour les quelques années à venir.

2 – De même pour le volet éducation du CONTRAT URBAIN DE COHÉSION SOCIALE pour lequel l'État annonce qu'il concentrera ces moyens sur le DISPOSITIF DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE. Cela aura des répercussions sur les actions développées ou à développer dans les quartiers prioritaires.

3 – Les moyens du CONTRAT ÉDUCATIF LOCAL élaboré avec la Direction Jeunesse et Sport seront aussi à analyser.

Ces éléments seront bien sûr à prendre en compte dans les priorités de nos actions futures. Nous aurons l'occasion d'en reparler dans les prochains mois.

Je vous signale que tous les éléments de cette assemblée générale vous seront communiqués dans le courant du mois de janvier prochain.

Dans un an jour pour jour nous clôturerons les deuxièmes rencontres nationales des projets éducatifs locaux. Je ferai tout pour que votre participation et la participation des Brestois à ces rencontres soient plus importantes que l'an passé et que le barrage de la contribution financière ne soit pas un obstacle.

Je vous remercie encore pour vos contributions.

Bonne soirée à tous.

Allain Jouis

Le 28 novembre 2006 à Brest